

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle, en mobilité **interne et externe** :

Coordinateur(trice) jeunesse (H/F)

Filière animation (catégorie B)

Lieu d'affectation : Direction Education Jeunesse de la Ville de Chaumont

Sous l'autorité du Responsable du service jeunesse, vous aurez pour missions de mettre en œuvre les projets éducatifs territoriaux, manager les équipes de référents et d'animations.

Vous serez donc chargé(e) des activités suivantes :

1/ Mettre en œuvre le projet éducatif de territoire :

- assurer la responsabilité d'un secteur géographique périscolaire avec pour mission la mise en œuvre du PEDT,
- travailler en collaboration avec le chef de service : points réguliers, propositions, organisation et suivi des projets de service (Estivales...),
- rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de la réalisation du plan d'actions,
- travailler en pôle de coordination,
- travailler en partenariat avec l'éducation nationale et plus particulièrement les directeurs d'écoles, avec pour objectif une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires,
- développer les actions transversales internes/externes s'inscrivant dans les projets, les mettre en œuvre et les évaluer,
- assurer le suivi administratif réglementaire notamment auprès des services de l'Etat (déclarations, ...),
- suivre et accompagner le Conseil Municipal des Enfants.

2/ Assurer le management opérationnel des référents jeunesse, des accompagnateurs transport scolaires et des équipes d'animations, le cas échéant :

- prévoir et organiser les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre du PEDT suivant les différentes procédures internes (recrutements, remplacements...),
- établir les emplois du temps des agents,
- accompagner, suivre et évaluer les référents, les animateurs et les accompagnateurs transports scolaires dans leurs missions.

3/ Permettre la continuité des services périscolaires et extrascolaires :

- se déplacer sur les sites pour accompagner, organiser et contrôler le travail prescrit aux équipes,
- participer à la mise en place des PAI,
- fédérer les équipes d'animation autour du projet de la collectivité,
- réguler les éventuelles situations conflictuelles,
- organiser des réunions de préparation, de suivi et de bilans,
- identifier les besoins de formation, organiser les échanges de compétence, les formaliser et les suivre en lien avec la DRH,
- participer au suivi des commandes des structures péri et extrascolaire (vérification de la cohérence des commandes).

4/ Assurer la communication et le partenariat :

- communiquer avec les élus des communes de l'Agglomération,
- représenter la collectivité lors de réunions avec les partenaires (éducation nationale, associations...) et auprès des usagers,
- proposer, prospecter, développer et suivre les relations avec les partenaires et intervenants (associatifs ou prestataires de service...),
- promouvoir et valoriser les actions menées en produisant et diffusant différents supports de communication sur le périmètre de l'Agglomération.

Profil :

Diplômé(e) au minimum d'un DEJEPS, BPJEPS ou équivalent, vous disposez idéalement d'une expérience confirmée sur le même type de poste.

Rigoureux(se), organisé(e) et autonome, vous avez le sens des responsabilités, ainsi que des qualités relationnelles et rédactionnelles avérées.

Dynamique et faisant preuve d'une grande capacité d'anticipation et de réactivité, vous êtes force de proposition.

Des connaissances le statut de la fonction publique, les marchés publics, les règles comptables et les régies seraient un plus.

Maîtrise de l'outil informatique et permis B obligatoires.

Postes à temps complet à pourvoir immédiatement.

Travail avec un public varié parfois sensible et des déplacements extérieurs.

Travail du lundi au samedi avec disponibilité obligatoire sur la pause méridienne et, ponctuellement en début de et certains week-ends. Rémunération minimum mensuelle de 1836.20 euros bruts.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 24 mai 2024** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur GAST Philippe, Responsable du service jeunesse, au 03.25.30.59.94 ou par mail à pgast@agglo-chaumont.fr